

**AVIS DE COURSE TYPE  
WINDSURF 2017-2020**

*Prescription de la FFVoile :*

*Pour les compétitions de grade 4 et 5, l'utilisation des avis de course et des instructions de course type intégrant les spécificités de l'épreuve est obligatoire. Les épreuves de grade 4 pourront déroger à cette obligation, après accord écrit de la Fédération Française de Voile, obtenu avant la parution de l'avis de course.*

*Pour les compétitions de grade 5, l'affichage des instructions de course type sera considéré comme suffisant pour l'application de la règle 25.1.*

**Championnat de Ligue Pays de la Loire Planche à Voile à dérive**

03 Octobre 2021

ANGERS

NDC VOILE

5 A

*La mention « [DP] » dans une règle de l'avis de course (AC) signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

**1. REGLES**

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*, incluant l'annexe B
- 1.2 les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe PRESCRIPTIONS FEDERALES (*supprimer 1.2 en l'absence de concurrents étrangers attendus*)
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet AC, le texte français prévaudra (*supprimer 1.4 en l'absence de concurrents étrangers attendus*).

**2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]**

Les windsurfs peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

**3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

3.1 La régata est ouverte à :

3.1.1 - tous les windsurfs : BIC Techno 293 Plus (293P) et BIC 293D (B293) un groupe de classement « initiation à la régata » sera disponible pour les benjamins et minimes qui le souhaitent.

3.1.2 - tous les windsurfs en intersérie RaceBoard <= 3.80 (RCB).

3.2 Les windsurfs admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire sur le site internet et envoyer les frais d'inscription requis, au NDC VOILE : PAVOA 75, avenue du lac 49000 Angers au plus tard le mardi 28 septembre 2021. Sinon ils peuvent s'inscrire sur place au bâtiment PAVOA.

3.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition

- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,

- une autorisation parentale pour les mineurs

- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

- le certificat de jauge ou de conformité

- PASS SANITAIRE : voir recommandations fédérales :

[https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/coronavi-rus\\_club.asp#gsc.tab=0](https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/coronavi-rus_club.asp#gsc.tab=0)

3.4 *(supprimer 3.4 en l'absence de concurrents étrangers attendus)*

Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
- le certificat de jauge ou de conformité,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

**4. DROITS A PAYER**

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Toutes	10€ par concurrents

**5. PROGRAMME**

- 5.1 Confirmation d'inscription : le  
Le 3 octobre 2021 de 9h à 10h30
- 5.2 Jauge et contrôles :  
RAS

5.3 Jours de course *(incluant la course d'entraînement si nécessaire)*

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
03/10/2021	11h	toutes

- 5.4 Le dernier jour de la régate, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h.

**6. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)**

Les IC seront :  
- Affichées selon la Prescription Fédérale dans le bâtiment PAVOA

**7. LES PARCOURS**

- 7.1 Les parcours seront de type construit.
- 7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

**8. CLASSEMENT**

- 8.1 1 courses devront être validées pour valider la compétition.
- 8.2 La règle 90.3 et l'annexe B8 pour les Windsurf, des Règles s'appliquent. (Système de points A MINIMA).

**10. COMMUNICATION RADIO [DP]**

Excepté en cas d'urgence, un windsurf qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les windsurfs.

**11. PRIX**

Des prix seront distribués comme suit : Coupes.

**12. DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

**13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : le NDC VOILE au 0241738300

### **AVENANT A L'AVIS DE COURSE**

#### **PRISE EN COMPTE DU RISQUE COVID19**

En s'inscrivant au championnat de ligue Planche à Voile Pays de la Loire tout équipier a connaissance et a pris en compte le risque COVID19.

Chaque équipier est parfaitement conscient :

- Des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment, ainsi que des dispositions complémentaires éditées par le ministère des sports,
- Du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,
- Que malgré la mise en oeuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19,
- Que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19
- Que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants.

#### **QUESTIONNAIRE D'AUTO-EVALUATION MEDICALE**

Il est demandé à tous les participants de réaliser l'auto-questionnaire médical proposé sur le site de la FFVoile : [https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/confinement/Questionnaire\\_Auto-Evaluation.pdf](https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/confinement/Questionnaire_Auto-Evaluation.pdf)

En cas de symptômes, il ressort de la responsabilité individuelle de chacun de prendre ses dispositions pour éviter tout risque de propagation de l'épidémie, notamment en renonçant à participer si nécessaire.

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, la FF Voile et l'organisateur se réservent le droit de faire signer lors de la confirmation des inscriptions une attestation de participation volontaire au championnat de ligue Planche à Voile Pays de la Loire.

**ANNEXE ZONE DE COURSE**  
(joindre si possible un extrait de carte)

